

# COMMUNIQUÉ

## suite à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 mai 2015



L'Assemblée Générale Ordinaire de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, par abréviation « BMCI » à Directoire et Conseil de surveillance, au capital de 1.327.928.600 dirhams, dont le siège social est à Casablanca, 26 Place des Nations Unies, s'est réuni le 28 mai 2015 à 9h30 à l'Hôtel Hyatt Regency à Casablanca sous la présidence de Monsieur Mourad CHERIF, Président du Conseil de Surveillance, à l'effet d'approuver les comptes de la société arrêtés au 31-12-2014 et les résolutions qui lui sont soumises.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice 2014, publiés dans le journal d'annonces légales « Le Matin » du 19 Mars 2015 n'ont subi aucune modification.

Avant de donner lecture du rapport du conseil de surveillance, le Président Mourad CHERIF a informé les actionnaires présents ou représentés, de sa décision de ne pas renouveler son mandat de membre et de Président du conseil de surveillance de la Banque présentée lors du Conseil de surveillance du 24 Avril 2015.

Au cours de cette séance, tous les membres du Conseil ont rendu hommage au travail réalisé par Mourad Cherif durant cette présidence, tant au niveau des activités de la Banque marquées par des avancées importantes, que du mécénat par la création de la Fondation BMCI en 2008.

L'Assemblée à l'unanimité lui a rendu un vibrant hommage pour les efforts qu'il n'a cessé de déployer avec sérénité et professionnalisme pendant ses quatre mandats.

Par la suite l'Assemblée générale a procédé au renouvellement du mandat des membres du conseil et à la nomination de nouveaux membres.

En conséquence, le texte de la 6ème résolution publié dans le journal d'annonces légales « Le Matin » en date du 27-04-2015 est modifié comme suit :

### 6<sup>ème</sup> résolution :

« L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la banque.

Elle décide de renouveler pour une durée de 3 (trois) ans le mandat des membres du Conseil de Surveillance ci-dessous :

- Monsieur Michel PEBEREAU ;
- Monsieur Christian AUBIN ;
- Monsieur Mohamed Hassan BENSALAH ;
- Monsieur Mustapha FARIS ;
- Monsieur Alain FONTENEAU ;
- Madame Sofia MERLO ;
- Monsieur Philippe TARTELIN ;
- La société AXA ASSURANCE MAROC ;
- La Compagnie SANAD ASSURANCE ;
- La société BNP Paribas BDDI-Participations ;

et de nommer pour une durée de 3 (trois) ans :

- Monsieur Abderrahim BOUAZZA ;
- Monsieur Jaouad HAMRI ;
- Madame Janie LETROT HADJ HAMOU ;
- Monsieur Yves MARTRENCHAR ;
- Madame Dounia TAARI ;

nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le mandat de tous les membres composant le conseil prendra fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31-12-2017 ».

**LE CONSEIL DE SURVEILLANCE**



**BMCI**  
GROUPE BNP PARIBAS

| La banque d'un monde qui change

[www.bmci.ma](http://www.bmci.ma)